

Burundi : Patrice Faye fait appel de sa condamnation pour viols

@rib News, 05/08/2011 â€“ Source AFP Un FranÃ§ais de 58 ans, condamnÃ© fin juillet au Burundi Ã 25 ans de prison pour viols, notamment sur mineures, a fait appel, a annoncÃ© vendredi un de ses avocats, qui s'est dit "confiant" pour la suite. "Nous avons interjetÃ© appel formellement hier (jeudi) au greffe de la cour d'appel de Bujumbura", a dÃ©clarÃ© Me Fabien Segatwa, avocat de Patrice Faye.

"En attendant que le dossier soit rapatriÃ© du tribunal de grande instance Ã cette cour pour que l'instruction puisse recommencer, je peux vous assurer que nous sommes trÃ¨s confiants pour la suite", a-t-il poursuivi. "Nous sommes en effet sÃ»rs que cette fois, notre client aura droit Ã un procÃ©s Ã©quitable, c'est-Ã -dire que tous nos tÃ©moins pourront Ãªtre entendus, (que nous pourrons) vÃ©rifier certaines choses invraisemblables qui ne l'ont pas Ã©tÃ©, et surtout que ce procÃ©s se dÃ©roulera en franÃ§ais pour que Patrice Faye puisse comprendre, car c'est sa vie qui est en jeu", a-t-il ajoutÃ©. Aucune date pour le procÃ©s en appel n'a encore Ã©tÃ© fixÃ©e. Le procÃ©s de Patrice Faye, qui a toujours clamÃ© son innocence, s'Ã©droulÃ© Ã huis clos le 16 juin Ã Bujumbura. M. Faye avait Ã©tÃ© arrÃªtÃ© le 5 avril aprÃ¨s des accusations de viol portÃ©es par cinq jeunes filles, dont des mineures frÃ©quentant une Ã©cole qu'il a crÃ©Ã©e en faveur de jeunes en difficultÃ©. Dans une lettre parvenue fin mai Ã l'AFP, il assurait que "trois de ses jeunes accusatrices (avaient) Ã©tÃ© reconnues vierges par un mÃ©decin" et que la principale accusatrice, AÃ©sha Ahishakiye, avait "signÃ© le 25 mars une demande d'excuses pour dÃ©clarations mensongÃ©res". "Le procÃ©s en appel doit Ãªtre fixÃ© trÃ¨s rapidement car Patrice Faye ne pourra pas tenir trÃ¨s longtemps", s'Ã©st alarmÃ© un diplomate europÃ©en sous couvert d'anonymat, ajoutant: "il est malade, il a le moral dans ses chaussettes". "Il faut faire quelque chose, c'est trÃ¨s trÃ¨s urgent!", a-t-il lancÃ©. L'ambassadeur du Burundi en France a Ã©tÃ© convoquÃ© il y a une dizaine de jours au ministÃ©re franÃ§ais des Affaires Ã©trangÃ©res aprÃ¨s la condamnation de Patrice Faye. Des pourparlers seraient en cours entre les autoritÃ©s des deux pays en vue de trouver "une solution qui puisse satisfaire tout le monde", selon des sources concordantes Ã Bujumbura.